

## CM11-12 HISTOIRE DE LA LANGUE

Séance 11

Séance 12

SEMESTRE 2

Vendredi 12 avril 2013

Vendredi 3 mai 2013

### L'évolution vers le dictionnaire

#### L'étude du lexique

##### I/ Émergence du genre dictionnaire

###### 1/ Le Moyen-âge

*Les glossaires*

*Les vocabulaires*

###### 2/ La Renaissance vers le dictionnaire

*Les dictionnaires*

##### II/ L'âge d'or des dictionnaires : XVIIe siècle

#### L'étude du lexique

Le lexique est différent du vocabulaire.

**Le lexique c'est l'ensemble des unités ou mots d'une langue.**

**Le vocabulaire est la partie du lexique utilisée par une communauté de locuteurs ou par un individu.**

La lexicologie est différente de la lexicographie

**La lexicologie est l'étude linguistique du lexique d'une langue.**

**La lexicographie est la discipline qui étudie le lexique en vue de réaliser des dictionnaires.**

**La langue vernaculaire est la langue parlée par une communauté d'un pays ou d'une région.**

Verna > Esclave (né dans la maison)

**La langue véhiculaire est la langue parlée pour des échanges qui dépassent le cadre de la région ou du pays.**

Jusqu'à la Renaissance la langue véhiculaire est le latin.

Du XVIIe au XVIIIe siècle la langue véhiculaire est le français.

Depuis le XIXe siècle c'est l'anglais.

La **langue vulgaire** est la langue parlée par l'ensemble de la population d'un pays.

Elle s'oppose à la **langue savante** (langue morte) parlée par une minuscule partie de la population.

## **I/ Émergence du genre dictionnaire**

Les premiers dictionnaires apparaissent vers le XVI<sup>e</sup> siècle.

### **1/ Le Moyen-âge**

#### ***Les Glossaires***

Gloser : Commenter entre les lignes.

Les glossaires sont des ouvrages où l'on explique les mots rares ou vieillis chez un auteur. Au Moyen-âge des annotations et des commentaires sont glissés entre des espaces ou des interlignes.

C'est à partir de ces annotations que sont constitués les glossaires.

Ces glossaires rassembleront des noms communs et des noms propres, ils sont liés aux langues véhiculaires (Latin & Grec).

Catholicon

Giovanni BALBI, 1460

#### ***Les Vocabulaires***

Les vocabulaires sont des ouvrages ponctuels qui vont porter uniquement sur les mots d'une science ou d'une technique en langue vulgaire. Ils apparaissent à la Renaissance et sont plus petits que les glossaires.

Les vocabulaires sont utilisés à des fins pratiques et surtout commerciales.

### **2/ La Renaissance vers le dictionnaire**

Persistence des glossaires et des vocabulaires bilingues pour faciliter le commerce.

Dictionarium

Ambrogio CALEPINO, 1502

1<sup>ère</sup> édition : Latin / Grec (1502)

2<sup>ème</sup> édition : 9 langues (1588)

C'est une mise en correspondance des mots sans définition et finalement ce n'est qu'une compilation et une continuation du Catholicon.

#### ***Les Dictionnaires***

Ce sont des ouvrages de plus en plus nombreux. Ces ouvrages partent du latin et traduisent dans une autre langue mais toujours sans définition.

Il s'intitulent « Commentaires » ou « Trésors ».

Ils seront monolingues (latin) ou plurilingues, sont à visée pratique et conçus relativement à une norme.

Dictionnaire ou trésor de la langue latine concernant non seulement les mots séparément, mais aussi des expressions complètes pour écrire et parler latin, tirés de tous les meilleurs auteurs.

Robert ESTIENNE, 1536.

Nouvel ouvrage sur la signification des mots latins et leurs différents emplois.

Robert ESTIENNE, 1538

C'est un ouvrage qui donne la signification des mots en latin et leurs correspondances en langue française.

Il apparaît une volonté d'approcher le sens des mots et leur signification.

*Dictionnaire françoys – latin contenant les mots de parler françoys tourné en latin.*

Robert ESTIENNE, 1539.

C'est une grande nouveauté qu'un dictionnaire ait pour langue d'entrée une langue vernaculaire.

10 000 entrées.

*Trésor de la langue françoise [...]*

Jean NICOT (1573 - 1606)

Il est lié au cercle de la Pléiade et va reprendre le dictionnaire d'ESTIENNE en y ajoutant de nombreuses entrées.

10 000 > 18 000 entrées.

### Caractéristiques des « dictionnaires »

Écrit avec un seul -n à l'époque.

- Correspondance bilingue / plurilingue
- Émergence des définitions
- Français devient une langue d'entrée

Bien que l'entrée soit en français, les dictionnaires visent à l'explication du latin.

## **II/ L'âge d'or des dictionnaires : XVIIe siècle**

Réflexion sur la typographie.

Jusqu'en 1650 les glossaires sont des ouvrages destinés aux voyageurs et aux étudiants. Ils restent inscrits dans une perspective bilingue.

En revanche, à partir de 1650, trois grands ouvrages vont modifier complètement la perspective, on se retrouve face à de réels dictionnaires s'intéressant à la langue française en tant que telle, sans lien avec le latin.

### Caractéristiques des dictionnaires du XVIIe siècle

- Le titre est commun. « Dictionnaire »
- Ce sont des ouvrages monolingues, en vernaculaire français.  
On ne trouve plus l'équivalent en latin.
- Ce ne sont plus des ouvrages utilitaires : ils sont portés sur la signification des mots et leur définition avec la distinction entre « sens propre » et « sens figuré ».
- Les ouvrages sont importants.  
1000 / 3000 pages.
- Les rédacteurs sont plus ou moins proches de l'Académie française.
- Ces dictionnaires sont considérés comme la base des dictionnaires modernes.

Le premier dictionnaire élaboré est celui de l'Académie française publié en 1694.

L'Académie française est une assemblée de 40 membres élus. Créée par RICHELIEU en 1635 sous le règne de Louis XIII.

### Le travail sur la langue française a deux buts :

-On concrétise le sentiment d'**une identité nationale**.

La France est une nation dont la langue vient concrétiser l'identité.

D'après Marc FUMAROLI (1932 - /), il faut « *donner à l'unité du royaume forgée par la politique, une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent* ».

-Volonté de fixer et d'asseoir en Europe la **domination politique et culturelle du français**.

Le dictionnaire de l'Académie française est dédié au Roi.

Ce premier dictionnaire est réalisé par

VAUGELAS (1585 – 1650)

CORNEILLE (1606 – 1684)

La FONTAINE (1621 - 1695)

BOUHOURS (1628 -1702)

PERRAULT (1628 - 1703)

RACINE (1639 – 1699)

Tous les 50 ans environ, l'Académie publie une nouvelle version améliorée du dictionnaire. Au XVIIe siècle VOLTAIRE y contribuera.

### Sous la direction de VAUGELAS, il répond aux mêmes buts :

-Fixer la langue en usage et par la même **assurer le pouvoir centralisateur de Louis XIV**.

-Donner à entendre le « **bon usage** ».

### Caractéristiques du « Dictionnaire de l'Académie française » :

-**Monolingue / Vernaculaire français**

-**Les définitions**. Même si elles restent ébauchées et au stade de la synonymie.

-Organisation systématique du « **sens propre** » et du « **sens figuré** ».

-Attention portée aux **dictons & collocations**.

-Classement par **racines et familles de mots**.

-**La rédaction prendra 56 ans**.

De 1638 à 1694.

Ce dictionnaire rend compte du « bon usage » de la langue de la Cour

Il se crée alors des concurrents au dictionnaire de l'Académie mais ils seront interdits en France, celui de l'Académie française étant le seul autorisé.

### **Dictionnaire de FURETIÈRE / 1690.**

Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts.

Imprimé aux Pays-Bas car interdit en France.

#### **Caractéristiques du dictionnaire de FURETIÈRE :**

- Monolingue**
- Classement alphabétique**
- Véritables définitions**
- Organisation systématique du « sens propre » & « sens figuré ».**
- Dimension encyclopédique qui ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie.**

### **Dictionnaire de RICHELET / 1680**

Dictionnaire français contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française : ses expressions propres, figurées, [...] la prononciation des mots les plus difficiles.

RICHELET construit un dictionnaire en visant tous les lecteurs possibles, notamment les étrangers.

Il aura l'appui de BOUHOURS.

Il commence à le rédiger en 1677 et le publie en 1680.

#### **Caractéristiques du dictionnaire de RICHELET :**

- Monolingue**
- Classement alphabétique**
- Véritables définitions**
- Organisation systématique de « sens propre » & « sens figuré »
- Attention portée aux vocabulaires techniques selon les métiers, les classes sociales, etc.**
- Attention portée à la différence entre écrit & oral afin de faire comprendre la langue à tous.**
- Attention portée aux emplois en discours oral.** Registre de langage.  
L'Académie ne considère que l'emploi de l'écrit.
- Intégration des mots grivois ou libertins.**
- Citations d'auteurs pour renvoyer à la manière d'utiliser précisément un mot.**

Dans le dictionnaire de l'Académie la plupart des membres sont des écrivains, il leur est donc difficile d'incorporer des citations (pas les leurs, mais celles des écrivains extérieurs).

**Le dictionnaire de RICHELET a une visée littéraire et terminologique.**

**Le dictionnaire de FURETIÈRE a une visée encyclopédique et scientifique.**

**Le dictionnaire de l'Académie française veut rendre compte de la langue de la Cour et de celle des meilleurs auteurs. Visée sociale.**

Les dictionnaires de la Renaissance et du XVII<sup>e</sup> siècle ne sont pas des objets pré-construits. Un dictionnaire n'est pas un objet intangible ni une référence absolue. On n'y trouve pas forcément la bonne définition.